

Programmes indemnisés dans la limite de votre enveloppe DPC annuelle

Procédure d'inscription aux programmes DPC : (inscription possible jusqu'à 15 jours avant la date de formation dans la limite des places disponibles)

1. L'adhésion est recommandée : www.afpa.org > Adhérer à l'AFPA (paiement en ligne) ou avec un envoyer le bulletin d'adhésion accompagné d'un chèque; sinon 50€ de frais de dossier sont à régler par formation.
2. Sur le site www.afpa.org, soit vous préinscrivez au programme choisi en vous connectant à votre espace adhérent, soit télécharger le bulletin d'inscription.
3. S'inscrire au programme choisi sur votre compte de formation ANDPC www.mondpc.fr (cf. mode d'emploi sur site www.afpa.org).
4. En cas de situation de handicap, merci de vous rapprocher de notre **Référente Handicap : Valérie Manable** valerie@afpadpc.org - tél: 07 83 30 46 67

Dans tous les cas :

Envoyer un chèque de caution de 300 € à l'ordre de l'AFPA DPC pour une formation d'un jour, 600 € pour une formation de deux jours.

Ce chèque sera détruit à l'issue de la formation. En revanche, compte tenu des frais d'organisation engagés, il sera encaissé par l'AFPA DPC en cas d'annulation moins de 3 semaines avant la date de la formation, ou si vous ne réalisez pas la totalité de la formation.

Pour les séminaires de 2 jours indemnisables (forfait ANDPC couvrant l'intégralité du coût de la formation) et ayant lieu en métropole :

> Si vous habitez à plus de 100 km, la nuit intermédiaire dans un hôtel choisi par l'AFPA DPC sera prise en charge sur inscription. Cochez la case Hôtel et joignez un chèque de caution de 150 € libellé à l'ordre de l'AFPA DPC (il sera encaissé en cas d'annulation moins de trois semaines avant la date de la formation ou de réservation faite mais non honorée par le participant). Les pauses et déjeuner sont offerts, le dîner reste libre et à votre charge.

> Si vous habitez à moins de 100 km, l'AFPA DPC peut vous réserver une chambre et vous demande une participation de 100 € ainsi qu'un chèque de caution de 150 € libellé à l'ordre de l'AFPA DPC.

ÉCRIRE EN MAJUSCULES LISIBLEMENT

M. Mme Nom et prénom :

Nom de naissance (à préciser dans le cadre de votre inscription) :

Adresse professionnelle :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Portable :

E-mail (indispensable) :

Préciser obligatoirement Mode d'exercice dominant > (50%) :

Libéral Date d'installation :

salarié

Et votre spécialité : Pédiatre Autre

Spécialité :

N° ADELI :

sur feuille de soin

Date de Naissance :

N° R.P.S. :

RPPS : Répertoire Partagé Professionnels de Santé, numéro à 11 chiffres

Numéro Sécurité Sociale :

N° SIRET obligatoire (exercice libéral France et métropole uniquement) :

Ce programme et l'ensemble de la démarche correspondent à mes attentes, j'ai lu les [conditions générales de ventes et accepte l'utilisation de mes données par AFPA DPC](#)

Demande d'inscription - Programme avec séminaire - AFPA DPC - 2024

- Reporter ci-dessous, pour le programme DPC auquel vous souhaitez participer : le thème du séminaire, la date et le lieu.
- Si vous demandez un hébergement, cochez la case Hôtel (cf conditions ci-dessus)

	Thème	Date	Lieu	Hôtel +100km	Hôtel -100km
DPC indemnisables				<input type="radio"/> <input type="radio"/>	<input type="radio"/> <input type="radio"/>
Programmes payants					

Dossier d'inscription complet à adresser à :

Apôles Santé BP 152 33321 BEGLES Cedex Tél : 07 67 93 71 80